

PRO SPERE

Fédération professionnelle regroupant les organisations suivantes :

ARRF (Association des réalisateurs et réalisatrices de films) –

- ASA (Association des scénaristes de l'audiovisuel) –

ACSR (Association de la création sonore et radiophonique) –

SABAM - SACD - SCAM (Sociétés d'auteurs) – UNION DES ARTISTES (Union des Comédiens) – ASCO (Association des comédiens).

rue du Prince Royal 87 - 1050 Bruxelles

Téléphone : 02/551.03.59 - Fax : 02/551.03.25 E mail prospere@sacd.be

**Madame Fadila Laanan
Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de
la Jeunesse**

Boulevard du Régent 37/40

1000 Bruxelles

Le 2 décembre 2004

Concerne : Comité de concertation du centre du cinéma

Madame la Ministre,

Dans le cadre de la reconduction des mandats de représentants au comité de concertation du centre du cinéma de la CWB, nous constatons que l'ASCO (association des comédiens) ne participe aux débats qu'en qualité d'observateur et ne jouit que d'une voix délibérative.

Cette situation ne nous paraît pas justifiée, dès lors que l'ASCO représente plus de 500 personnes actives dans le secteur audiovisuel de la CWB, personnes qui sont concernées au premier plan par les débats menés au sein du comité de concertation.

Alors que les scénaristes, les réalisateurs, les producteurs, les distributeurs, les radiodiffuseurs, participent aux travaux avec une voix délibérative, il n'est sans doute pas normal que les comédiens ne puissent pas jouir de cette même faculté.

Pourriez-vous envisager les modifications utiles à l'extension du cadre du comité de concertation aux fins de mettre un terme à l'anomalie décrite ci-dessus ?

Nous vous remercions d'ores et déjà de toute l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente et vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

Luc Jabon
Coordinateur